



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Caisse miniere d'Hayange

Question écrite n° 46248

Texte de la question

M. Gerard Leonard appelle l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur l'inquietude exprimee au plan local concernant une eventuelle suppression de la caisse de securite sociale miniere d'Hayange et de ses antennes locales, dont celle de Nancy qui couvre le sud du departement de Meurthe-et-Moselle. Bien que le nombre d'affilies a ce regime soit en diminution du fait de la recession miniere, ces structures repondent a un reel besoin de proximite, notamment a l'egard des retraites, et il parait vivement souhaitable de les maintenir afin qu'elles continuent a remplir ce role aupres de leurs ressortissants : environ 25 000 pour la caisse d'Hayange et 2 000 pour l'antenne de Nancy. Il lui demande en consequence si des projets de restructuration sont envisages concernant l'avenir de la caisse de securite sociale miniere d'Hayange et celui de ses antennes locales.

Données clés

Auteur : [M. Léonard Gérard](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46248

Rubrique : Securite sociale

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 décembre 1996, page 6560